

Présentation des services à la personne et des particuliers-employeurs en Lorraine

- Sources FEPEM -

Contexte

Un particulier souhaitant faire appel au service d'une personne pour s'occuper de ses enfants (garde à domicile ou maternelle), accompagner un membre de sa famille (personne âgée, personne handicapée) ou gérer l'entretien de son cadre de vie dispose de deux solutions :

- Il devient particulier-employeur et signe un contrat de travail avec un salarié qu'il déclare en utilisant le Chèque emploi service universel (Cesu) dans la majorité des cas. Pour gérer les formalités administratives et être accompagné juridiquement, le particulier-employeur peut signer un contrat de mandat avec un OASP (Organisme agréé de services à la personne) mandataire.
- Il fait appel à un OASP prestataire.

Dynamiques de recours et d'emploi aux services à la personne

Dans son étude parue en novembre 2010¹, l'Insee Lorraine apporte des éclairages en matière de dynamique de recours et d'emploi dans les services à la personne :

- En Lorraine, 8,9% des ménages ont recours aux services à la personne, soit deux points de moins qu'au niveau national (10,9%). La Meuse se situe en tête, la Meurthe-et-Moselle en deuxième position.
- Les premiers consommateurs de services sont les ménages âgés de 75 ans ou plus. Ils représentent 14,1% des ménages lorrains et sont à l'origine de la moitié des recours (effet Allocation personnalisée d'autonomie – APA).
- Dans deux cas sur trois, les ménages privilégient l'emploi direct d'un salarié.
- La multi activité est une caractéristique du secteur : 40% de salariés travaillent pour plusieurs particuliers-employeurs, 10% cumulent les deux types d'emploi (prestataire et particulier-employeur).



Village de la formation, des métiers et de l'emploi 2010

En 2008, le secteur du particulier-employeur représentait en Lorraine (données Ircem) :

- 97 485 particuliers-employeurs dont 38 279 employant une assistante maternelle
- 50 218 salariés dont 14 229 assistantes maternelles
- Plus de 60% des heures de services à la personne
- 265 millions d'euros de masse salariale brute

¹ Les services à la personne en Lorraine : un potentiel à développer, Insee Lorraine, Economie Lorraine n°237, novembre 2010

Les perspectives

Les perspectives d'emplois en matière de services à la personne sont intimement liées :

- Aux évolutions démographiques : natalité d'une part et vieillissement de la population d'autre part
- Aux spécificités du profil des salariés en activité dans les services à la personne.

Les évolutions démographiques

D'après l'Insee, d'ici 2020, ces évolutions pourraient être à l'origine d'une augmentation de 9,3% des ménages utilisateurs de services, soit 9 000 ménages supplémentaires. Il en résulterait la création de 3 200 emplois, particulièrement en Moselle (département le plus peuplé) et dans les Vosges (importance du vieillissement de la population).

Les services aux personnes âgées ou handicapées enregistreront la plus forte hausse entre 2010 et 2020, en raison du vieillissement de la population.



Village de la formation, des métiers et de l'emploi 2009

Dans le domaine de la petite enfance, malgré l'annonce d'une baisse du nombre d'enfants à l'horizon 2020 (-9% selon l'Insee), rappelons que :

- Seul un enfant sur deux a accès à un mode d'accueil hors famille
- L'assistante maternelle constitue le premier mode d'accueil des jeunes enfants après la famille. Fin 2007², les assistantes maternelles lorraines offraient entre 37 et 17 places pour 100 enfants de moins de 3 ans selon les départements (pour 4 à 12 places en accueil collectif ou familial).

² Sources : Drees, Enquête PMI 2007 ; Ircem)

Le profil des salariés travaillant pour un particulier-employeur

96% des salariés qui exercent leur activité principale au service d'un particulier-employeur et employés directement par eux sont des femmes. Les métiers de l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, de la garde des enfants et de l'entretien sont les plus féminisés.

Les salariés travaillent pour un particulier-employeur (ensemble des métiers y compris assistant maternel) sont beaucoup plus âgés que l'ensemble des salariés : 45,5 ans en moyenne en 2006, contre 39,9 ans. Un tiers des salariés du particulier-employeur a plus de 50 ans (contre 21,1% pour l'ensemble des salariés en France). 5,9% des salariés des particuliers-employeurs ont plus de 60 ans en 2006 (contre 4,7% en 1993), alors que seuls 2% de l'ensemble des salariés se trouvent dans cette situation.

En conséquence, au-delà de l'augmentation prévisible de la demande de services à la personne, le secteur devra faire face prochainement à un accroissement massif des départs en retraite des salariés. Ces sorties, qui devront être compensées, ouvrent des perspectives pour des demandeurs sous réserve de les accompagner en amont de leur insertion, via une qualification.